

A l'attention des familles des enfants, adolescents et jeunes adultes
en établissements **Instituts Médico-Educatifs**

Nantes, le 28 avril 2020

Madame, Monsieur,

Voilà maintenant 6 semaines que nous vivons cette crise du coronavirus, avec l'obligation de confinement pour tous. Nous vivons tous une période 'hors norme' au cours de laquelle la santé de chacun d'entre nous doit être protégée et où nous devons protéger les autres. Le confinement quasi général est la mesure prise par les autorités de la plupart des pays du monde entier, afin de lutter contre la pandémie provoquée par le coronavirus.

Depuis le 16 mars, en ce qui concerne les IME de notre association, les équipes de professionnels ont pu rester en lien avec vous et vous soutenir à distance. Nous vous remercions pour votre implication. Aussi, certaines interventions à domicile ont pu être proposées depuis que nous disposons de plus de matériel de protection.

Comme cela est prévu pour les écoles, les IME organisent leur reprise d'activité pour le 11 mai. Elle devra être progressive et respecter toutes les mesures barrières en vigueur et la bientraitance des personnes.

Nous voulons travailler cette rentrée avec vous. Vous avez reçu un questionnaire de la part de votre établissement. Nous vous remercions d'y répondre, et, si nécessaire n'hésitez pas à contacter l'IME pour y répondre. Il n'y a aucune obligation à revenir à l'IME, dès le 11 mai, ni à aucune autre date particulière, tant que la Crise Covid ne sera pas terminée. Suivi à distance, interventions à domicile, temps d'accueil à l'IME, toutes les combinaisons sont possibles. **Pour l'organiser au mieux nous avons besoin d'en échanger avec chacun d'entre vous.** Bien entendu, cela pourra être réinterrogé pour une évolution de cet accompagnement au fil du temps.

D'ores et déjà, compte tenu des mesures barrières à mettre en place, nous savons que nous ne pourrions pas accueillir tous les enfants en même temps, ni tous à temps plein sur nos sites. Nous sollicitons partenaires et collectivités locales pour la mise à disposition de locaux supplémentaires.

A partir du 11 mai, les interventions à domicile seront encore possibles, et ce, en plus d'un temps d'accueil à l'IME. N'hésitez pas à en parler avec vos interlocuteurs habituels.

Enfin, et comme nous vous l'avons déjà communiqué, dans les jours qui ont suivi le confinement, les cellules d'écoute dédiées aux familles fonctionnent toujours avec d'une part, des psychologues au 02 40 12 23 17 (celluleecoutefamilles@adapei44.asso.fr) et d'autre part, des parents élus de l'association au 02 40 50 10 80.

Avec toute ma considération.

Sophie Biette, Présidente de l'Adapei de Loire-Atlantique

